

POUR ELLES : appui aux femmes entrepreneures en RDC

République Démocratique du Congo



En partenariat
avec



RAPPORT ANNUEL DU PROJET

« Pour Elles : appui aux femmes entrepreneures en RDC »

Période couverte : du 01/01 au 31/12/2023

Date de remise du rapport : le 01/02/2024

Janvier 2024

Sommaire

LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT	5
SYNTHESE DU PROJET	6
RESUME DU RAPPORT	7
1. Résumé et contexte du projet pour la période de reporting	11
A. Descriptif du projet.....	11
B. Contexte général	Erreur ! Signet non défini.
C. Objectifs généraux	Erreur ! Signet non défini.
2. Bilan des principaux résultats du projet au cours de la période de reporting et perspectives	12
A. Phase d'installation du projet	12
B. Composante 1 – Renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème public et privé d'appui à l'entrepreneuriat des femmes, à l'échelle nationale et territoriale pour améliorer l'offre de services existante	12
C. Composante 2 – Accompagnement technique et financier des femmes entrepreneures dans les 3 territoires ciblés pour améliorer leurs performances et la pérennité de leur projet d'entreprise.....	16
D. Composante 3 – Promotion et valorisation de l'entrepreneuriat féminin en RDC.....	19
E. Difficultés rencontrées et mesures prises pour les surmonter	21
F. Approche partenariale avec d'autres projets.....	22
G. Modification introduites en cours de mise en œuvre.....	23
3. Mise en œuvre du plan de communication et de visibilité	27
4. Etat du suivi-évaluation (annexe 9)	28
5. Etat du PEES/climat (annexe 11)	29
6. Rapport financier du projet (annexe 12)	30
7. Plan de travail pour la prochaine période de reporting et de 2024 (annexe 13)	30
9. Annexes	33

LISTE DES ACRONYMES UTILISES DANS LE RAPPORT

ANADEC	Agence Nationale du Développement de l'Entrepreneuriat Congolais
AFD	Agence Française de Développement
AMI	Appel à Manifestation d'intention
ANO	Avis de Non Objection
AVEC	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
CAM	Cellule d'Appui Mutualisée
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
COFIL	Comité de Pilotage
E&S	Environnementale & social
MEPME	Ministère d'Etat de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises
MGEF	Ministère du Genre, Enfant et Famille
MOOC	Massive Open Online Course
OSC	Organisations de la société civile
PEES	Plan d'Engagement Environnemental et Social
PWC	PriceWaterCoopers
RDC	République Démocratique du Congo
RH	Ressources Humaines
RMDA	Red Mangrove Advisors
TPC	Transformation des Politiques Publiques
SGES	Système de Gestion Environnementale et Social
VBG	Violences Basées sur le Genre

SYNTHESE DU PROJET

Titre du Programme	Pour Elles : appui aux femmes entrepreneures en République Démocratique du Congo
Titre court	Pour Elles
Code Projet EF	22GEFOCI32
Zone géographique	République Démocratique du Congo, RDC

Bénéficiaire (signataire de la convention avec l'AFD)	
Nom	Ministère des Finances
Nom du contact	Nicolas KAZADI

Partenaires du bénéficiaire (signataires de la convention avec le bénéficiaire)	
Ministère de l'Entrepreneuriat et des Petites et Moyennes Entreprises (MEPME)	
Agence Nationale du Développement de l'Entrepreneuriat Congolais (ANADEC)	
Ministère du Genre, Famille et Enfant (MGEF)	

Projet	
Intitulé du projet	Pour Elles : appui aux femmes entrepreneures en République Démocratique du Congo
Pays dans lesquels les activités sont réalisées	République Démocratique du Congo, RDC
Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles (si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes)	<p>Femmes entrepreneures selon les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les micro-entrepreneures individuelles (les plus vulnérables) – profil Micro entrepreneuriat de subsistance - Les micros et petites entrepreneures cheffes d'entreprise – profil la Femme entrepreneure en devenir - Les petites et moyennes entreprises avec un potentiel de croissance – profil Entreprise en pleine croissance

Date du document	01/02/2024
Période concernée	Septembre à Décembre 2023
Auteurs du document	Artémise PEMBELE DA COSTA Cheffe de projet Pôle Economie, Secteur Privé et Commerce Département de la Gouvernance Economique et Financière

RESUME DU RAPPORT

Bilan de la première année de mise en œuvre du projet

Installation du projet

La première année de mise en œuvre du projet ont été consacrés au recrutement de l'équipe d'expert.es long terme. Une équipe de 4 personne a été recrutée et sera complétée par 4 autres agents au cours de l'année 2024. Le cabinet RMDA a également été sélectionné afin de mener l'étude de référence du projet. Un expert E&S/climat sur toute la durée du projet a également été sélectionné.

Composante 1 - Renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème public et privé d'appui à l'entrepreneuriat des femmes, à l'échelle nationale et territoriale pour améliorer l'offre de services existante

Suite à des prises de contact avec les acteurs clés du projet (ANADEC, MGEF, MEPME, associations de femmes et les principaux incubateurs dans les trois zones d'intervention), le projet a mis en place une stratégie afin de travailler avec l'ensemble de ces acteurs. L'objectif principal des appuis en renforcement de capacités est d'impulser une montée en compétence et une meilleure intégration des questions de genre (i) dans leurs offres de service et (ii) dans leurs organisations en règle général. Ainsi 2 cabinets (Empow'her et HS Expertise) ont été identifiés pour mener à bien ces missions. Une convention de partenariat a été signée avec la Fondation Makutano sur la mise en place d'un cadre d'échange à haut niveau sur les sujets d'entrepreneuriat féminin.

Les premières prises de contact entre le cabinet recruté et le Ministère des PME ainsi que l'ANADEC ont été réalisées en fin d'année afin d'assurer l'implication total de l'ANADEC dans ce processus.

Composante 2 - Accompagnement technique et financier des femmes entrepreneures dans les 3 territoires ciblés pour améliorer leurs performances et la pérennité de leur projet d'entreprise

Un AMI lancé en mars 2023 a permis de pré-identifier des structures : une soixantaine ont été visitées dans le cadre d'un diagnostic de l'écosystème. Ces visites ont permis d'établir leur profil et calibrer l'appel à propositions qui a été lancé le 18 juillet 2023. Trois séances d'informations ont été organisées dans les 3 zones d'intervention afin d'appuyer les structures à répondre à l'appel à propositions. Parallèlement un expert E&S/climat a débuté un travail de cadrage des risques environnementaux et sociaux afin de proposer des mesures d'atténuation de ces risques. Dans ce cadre un mécanisme de gestion de plaintes est en cours de réflexion. Un CGES provisoire a ainsi été validé par l'AFD en fin d'année 2023.

Le dépouillement de l'appel à propositions lancé en juillet 2023 a permis de short lister 32 structures qui ont fait des propositions succinctes de projets. Afin de les accompagner dans

le processus de soumission d'une demande plus complète et de les sensibiliser progressivement sur le genre 2 séances de bootcamp ont été organisées les 8 et 9 novembre 2023 à Kinshasa. En complément 4 séances de webinaire sur des thématiques techniques (genre et cadre logique) et administratives (budget et tableau de bord) ont été organisées sur tout le mois de novembre. L'appel à propositions a pris fin le 16 janvier avec le dépôt des offres complètes des structures.

Afin de clarifier les modalités de mise en œuvre des offres de services financiers dans le cadre de cet appel à proposition, une experte financement a été sélectionnée afin (i) de mener une étude sur le cadre juridique de mise à disposition de services financiers alternatifs (type prêt d'honneur, avance remboursable, fonds d'amorçage) et (ii) nous appuyer dans les discussions avec les acteurs financiers. Cette mobilisation d'expertise a abouti à la production d'une note sur le cadre juridique des services financiers en RDC.

Composante 3 – Promotion et valorisation de l'entrepreneuriat féminin en RDC

Une charte graphique de projet a été mise en place, de même que les outils de communication principaux du projet et notamment le site internet. Un plan de communication a été produit. Le volet sensibilisation n'est pour le moment pas défini précisément. Le projet prévoit de mener des études complémentaires permettant de définir les cibles de ces sensibilisations ainsi que les messages et les canaux principaux.

Concernant le suivi-évaluation du projet, le cabinet RMDA a été mandaté afin de mettre à jour le cadre logique ainsi que la théorie du changement du projet et réaliser l'étude de référence du projet. Des premières séances de concertation avec les acteurs ont eu lieu afin de préparer ces livrables.

Actions à mettre en place sur l'année 2024

Composante 1 – Renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème public et privé d'appui à l'entrepreneuriat des femmes, à l'échelle nationale et territoriale pour améliorer l'offre de services existante

L'année 2024 sera consacrée à la réalisation du diagnostic organisationnel et genre de l'ANADEC/MEPME et au renforcement des capacités des acteurs privés sur le genre. Le diagnostic de l'ANADEC se fera de manière participative en impliquant directement l'ANADEC et le MEPME afin de garantir une réelle prise en compte des recommandations construites.

A l'issue de ce diagnostic une feuille de route de transformation détaillant les activités à mener sur les deux années restantes du projet sera produite. Afin de challenger les activités proposées, le Projet Pour Elles prévoit le déplacement d'une délégation de 4 personnes de l'ANADEC et du MEPME à l'évènement BIG à Paris le 10 octobre 2024. Une visite du Ministère des PME est envisagée au T2 2024 pour rencontrer les équipes du Groupe AFD ainsi que des structures inspirantes pour la production du plan d'actions stratégique de ministère. Des rencontres avec des structures similaires à l'ANADEC (Sémé City-Bénin, DER-Sénégal),

démontrant des pratiques d'inclusion avérées, seront organisées. Une rencontre avec la Direction d'Expertise France et de l'AFD est également envisagée.

Pour le renforcement des capacités des acteurs privés, le cabinet recruté se focalisera d'abord sur (i) une revue de la littérature disponible afin d'identifier les besoins des acteurs de l'écosystème et (ii) la production d'un curricula de formation pour les coach.es/accompagnateur.trice.s et agents de crédit ainsi que pour les responsables de structures (incubateurs et banques/IMF/COOPEC).

En mars 2024, un évènement avec la Fondation Makutano sera organisé afin de donner accès à des services adaptés à 50 femmes.

Composante 2 - Accompagnement technique et financier des femmes entrepreneures dans les 3 territoires ciblés pour améliorer leurs performances et la pérennité de leur projet d'entreprise

L'année 2024 sera consacrée à la finalisation du processus de passation de subventions afin d'identifier les structures d'accompagnement et de financement et structurer leurs offres de services envers les femmes entrepreneures sur les trois zones d'intervention. Il est prévu que les contrats de subvention soient signés au deuxième trimestre 2024. A cette occasion des kick-off en province seront organisés, ainsi que des formations sur les modalités administratives et financières de gestion des subventions avec les structures.

Conformément aux informations données sur la composante 1, des formations sur l'intégration du genre dans les méthodologies d'accompagnement et de financement des entrepreneures seront menées par Empow'her. Ainsi que des sensibilisations sur les enjeux du changement climatique et de l'identification et l'accompagnement d'entreprises durables.

Composante 3 - Promotion et valorisation de l'entrepreneuriat féminin en RDC

La mise en œuvre du plan de communication va débuter avec pour objectifs principaux (i) de faire connaître le projet et son approche d'intervention, (ii) d'appuyer les structures sélectionnées dans le cadre de l'appel à propositions dans leurs communications et événements et (iii) de valoriser les premiers profils de femmes entrepreneures.

Un marché sera lancé afin d'identifier un à deux médias partenaires du projet sur lesquels diffuser l'essentiel de nos communications et organiser mensuellement des émissions de radio sur des thématiques en lien avec l'entrepreneuriat des femmes. Ces radios devront obligatoirement disposer d'un relai de diffusion sur les radios communautaires des 3 provinces d'intervention du projet.

Concernant la sensibilisation, une étude approfondie sera menée afin d'identifier les freins principaux au parcours de l'entrepreneure, notamment en lien avec les stéréotypes de genre liés à l'entrepreneuriat ancrés dans les cercles interpersonnels (mari, belle-sœur, etc.) et communautaires (communautés religieuses, amis), les messages d'intérêt à diffuser et les canaux à privilégier.

Stratégie de mise en œuvre globale

Le projet travaillera avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème public-privé toujours dans la logique de créer des environnements favorables et des offres de services adaptés au développement de l'entrepreneure et de son entreprise. Ainsi le projet déploiera des appuis techniques divers auprès des structures d'accompagnement, des structures publiques d'appui à l'entrepreneuriat (ANADEC en particulier), des Organisations de la Société civile (OSC) œuvrant dans le droit des femmes, et dotera efficacement les structures d'accompagnement et de financement afin qu'elles puissent offrir des services de qualité aux femmes entrepreneures. En termes d'impact au niveau des femmes entrepreneures, une amélioration des *soft skills* (pouvoir d'agir, négociation, leadership) sera recherchée en plus du développement de l'entreprise. Un accent particulier sera mis sur la prévention des violences au cours du parcours de l'entrepreneure. Concernant les actions de sensibilisation, elles se concentreront spécifiquement dans les zones de concentration d'entrepreneures accompagnées par le projet. Elles viendront appuyer l'accompagnement technique et financier reçu par les entrepreneures en s'assurant que le cercle interpersonnel (mari, famille proche) et communautaire (communauté religieuse, cercle plus éloigné) puisse s'affranchir des stéréotypes de genre et apporter un réel soutien à

Acteurs concernés : ANADEC, MEPMPE

Changements recherchés : prise de conscience, intégration dans son offre

Composante 1 et 3 :

- Diagnostic + plan d'actions genre avec l'ANADEC & MEPMPE sur l'amélioration/transformation des offres de services et la prise en compte des enjeux de genre dans son organisation
- Plaidoyer à haut niveau avec Makutano + acteurs de l'écosystème public-privé
- Promotion de parcours de femmes & d'hommes

Acteurs concernés : OSC

Changements recherchés : changement de perception, appui de l'entrepreneure

Composante 2 et 3 :

- Activités de communication et de sensibilisation sur des enjeux d'entrepreneuriat féminin/difficultés liées à des stéréotypes sur la femmes entrepreneures (textes de loi, masculinité positive, success story de femmes ET d'hommes, foires)

Acteurs : structures d'accompagnement & de financement & OSC

Changements recherchés : comportement positif, appui de l'entrepreneure, stop violence

Composante 1, 2 et 3 :

- Prévention des VBG/violences économiques auprès des entrepreneures et/ou entourage proche mises en œuvre par les structures d'accompagnement
- Renforcement des capacités des agents en lien avec la femme entrepreneure et son entourage proche
- Actions de sensibilisation ciblées réalisées par des OSC sélectionnées par AAP

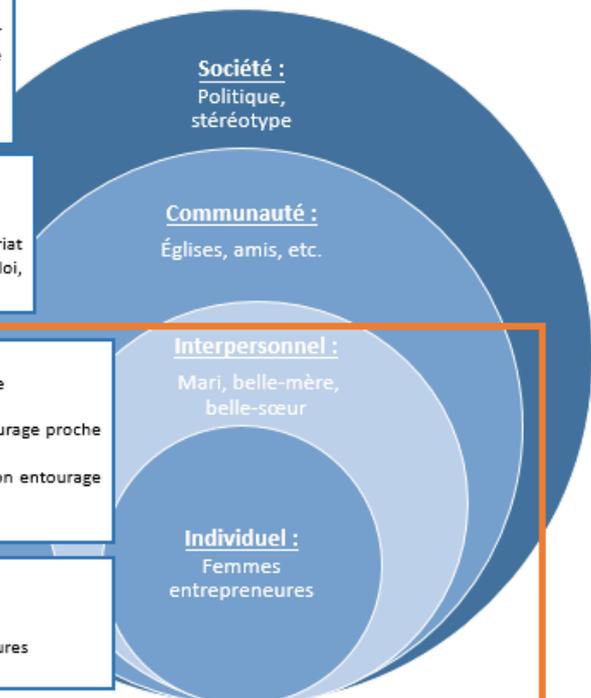
Acteurs : structures d'accompagnement & de financement & OSC

Changements recherchés : pouvoir d'agir, amélioration *soft skills*, *dvpm* de l'entreprise

Composante 2 :

- Offre de service technique et financier adaptés aux besoins des femmes entrepreneures
- Appui sur le leadership, le développement personnel, la connaissance du droit etc.

Mécanisme de gestion des plaintes & des feedback mis en place par le projet Pour Elles



l'entrepreneure dans son parcours.

1. Résumé et contexte du projet pour la période de reporting

A. Descriptif du projet

Dates et étapes importantes du projet sur la période :

- **Février 2022** : début de l'étude de faisabilité menée par PriceWaterCoopers (PWC) ;
- **Novembre 2022** : signature du protocole d'accord entre le Ministère des Finances de la RDC et le Groupe Agence Française de Développement ;
- **Janvier 2023** : mission d'opérationnalisation du projet en RDC et installation de la cheffe de projet à Kinshasa ;
- **Février 2023** : mission d'opérationnalisation du projet à Kikwit ;
- **Mars 2023** : lancement de l'appel à manifestation d'intention ;
- **Juin 2023** : recrutement de la 1^{ère} partie de l'équipe d'expert.es long terme et d'expert.es technique perlée ;
- **Juillet 2023** : mission d'opérationnalisation du projet à Bukavu et ;
- **Juillet 2023** : lancement du premier appel à propositions d'un montant total de 3M€ et organisation des séances d'informations auprès des acteurs
- **Septembre 2023** : réception et évaluation des notes succinctes
- **Octobre 2023** : annonce des short-listés pour la production de la note complète
- **Novembre 2023** : bootcamp et sessions de formation complémentaires sur le genre et la gestion administrative et financière des projets
- **Octobre et novembre 2023** : formation des agents de l'ANADEC sur le genre à Kinshasa, Kikwit et Bukavu
- **Novembre 2023** : visite officielle de la Directrice de Département Economie Durable et Inclusive
- **Janvier 2024** : fin de l'appel à proposition

2. Bilan des principaux résultats du projet au cours de la période de reporting et perspectives

A. Phase d'installation du projet

- Recrutement de l'équipe projet – il s'agit principalement de la coordination du projet et des experts techniques long terme (genre, communication & sensibilisation et accompagnement et financement).

Afin de compléter l'équipe, une experte financement et genre a été sélectionnée pour appuyer la conception de la stratégie de mise en place de mécanismes de financement pour les femmes, adaptés au contexte légal et socio-économique de la RDC ainsi qu'aux exigences d'Expertise France en termes de conformité.

4 nouveaux agents seront recrutés au premier semestre 2024 afin de préparer le dispositif de suivi des projets des structures d'accompagnement et de financement dans les 3 provinces.

- Identification d'un expert E&S/climat – un expert a été identifié pour toute la durée du projet. Les premières missions qui lui ont été confiées consistent à (i) la mise à jour du plan d'engagement environnemental et social (PEES) et (ii) la synthétisation de la liste d'exclusion d'activités, la définition de l'entreprise verte (entreprise présentant un co-bénéfice climat) et la conception du mécanisme de *scoring* positif pour la sélection d'entrepreneures évoluant dans les secteurs verts ou ayant des pratiques durables. A cet effet, un CGES synthétisant l'ensemble des activités de prévention et d'incitation prises par le projet afin de réduire les externalités négatives du projet a été produit. Le mécanisme de gestion des plaintes interne au projet fait partie des activités qui seront mises en place à la fin de l'année 2024.

Le projet n'a pas pu organiser de comité de pilotage en 2023 du fait de l'agenda politique.

B. Composante 1 – Renforcement des capacités des acteurs de l'écosystème public et privé d'appui à l'entrepreneuriat des femmes, à l'échelle nationale et territoriale pour améliorer l'offre de services existante

- Formation de 200 agents de l'ANADEC et du MEPME sur l'intégration du genre dans les organisations et les projets de développement (55 000€ expertise

pour formation et pour logistique sur les 3 provinces) –Un cycle de formation a été organisé auprès de 152 agents de l'ANADEC dépendant de la Direction Générale de l'ANADEC et des directions provinciales de Bukavu, Kikwit et Kinshasa. Une vingtaine d'agents du MEPME ont participé à cette formation ainsi que des agents du FOGEC.

Cette formation genre a été réalisée en partie en s'inspirant du MOOC Groupe AFD Genre & Développement. Les outils de formation seront conservés, améliorés et rendus disponibles auprès des agents sous forme de fiches de bonnes pratiques. Une experte genre internationale a été mobilisée pour concevoir et animer les premiers cycles de formation. La Directrice genre du projet pourra par la suite, animer cette formation de manière autonome.



Photo de la formation genre à Bukavu et Kikwit

- Identification de la structure Empow'her pour le renforcement de capacités des acteurs privés dans les 3 zones d'intervention (Env 90 000€ sur 20 mois)- un marché a été lancé en juillet 2023 afin d'identifier une structure en capacité de former (i) les coach.es/accompagnateurs.trices/agents de crédit sur les VBG, les bonnes pratiques posturales vis-à-vis d'une femme entrepreneure, les enjeux/besoins des femmes entrepreneures, et (ii) les

responsables de structures d'accompagnement et de financement sur l'intégration du genre de manière transversale dans une organisation d'appui à l'entrepreneuriat. Le projet a souhaité que la structure identifiée pour cet appui ait eu elle-même des expériences pratiques en accompagnement et financement de femmes entrepreneures en Afrique afin de favoriser l'apprentissage par pairs et une forte compréhension des enjeux opérationnels du projet.

Des « formateurs de formateurs » de l'ANADEC pourront être invités lors des formations.



Zoom sur Empow'her – cabinet retenu et leur offre de production de curricula de formation à l'attention des coach.es/agents de crédit/responsables de structures d'accompagnement

Extrait du site internet - *Empow'Her est un réseau international d'organisations dédiées à l'autonomisation sociale et économique des femmes depuis 10 ans. Nous nous mobilisons depuis nos débuts autour d'une vision commune : celle d'un entrepreneuriat plus inclusif, source d'empowerment pour les femmes et catalyseur de transformation.*

Nos actions visent à renforcer la liberté et la capacité des femmes à entreprendre. Nous accompagnons les femmes dans leur aventure entrepreneuriale et engageons tout un écosystème, leurs communautés ainsi que nos partenaires pour créer ensemble un monde plus inclusif.

Extrait de l'offre faite au projet « Pour Elles » - *Un parcours de formation à destination des structures d'accompagnements, des coach.es, formateur.rice.s, agents de crédit et mentor.e.s. Ce parcours de formation hybride (digital et en présentiel) propose un tronc commun à l'ensemble des participant.e.s, destiné à transmettre les connaissances de base sur le genre et la situation des femmes dans l'entrepreneuriat. Des formations spécifiques seront proposées aux gestionnaires des structures et aux accompagnateurs.trices (mentor.e.s, coachs, formateur.trice.s) en fonction de leurs métiers respectifs. Une boîte à outil (plateforme genre et entrepreneuriat) destinée à l'ensemble des participant.e.s comprenant des stratégies d'interventions, des outils, ressources et témoignages inspirants pour soutenir la mise en pratique des acquis par les bénéficiaires de la mission.*

- L'identification d'une structure en capacité de réaliser un diagnostic organisationnel et genre de l'ANADEC (50 000€ sur 12 mois) - ce diagnostic sera réalisé avec l'appui du pôle CIN de l'AFD qui dispose d'une large expertise en termes de transformation des structures publiques. A noter que la réalisation du diagnostic organisationnel est une demande directe de l'ANADEC. Le MEPME, le ministère de tutelle de l'ANADEC sera également impliqué et interrogé dans le cadre de ce diagnostic. Ce diagnostic devra aboutir à (i) un plan de renforcement de capacités en genre et (ii) une feuille de route de transformation pour l'ANADEC qui vaudra pour plan d'actions. Cette feuille de route tiendra compte des enjeux organisationnels et genre de l'ANADEC. Elle pourra être présentée lors d'un atelier rassemblant l'ensemble des bailleurs intervenant dans le domaine de l'entrepreneuriat. La feuille de route qui vaudra comme plan d'actions sera annexée à une convention de partenariat avec l'ANADEC qui définira les modalités de collaboration avec le projet. L'ensemble de ce diagnostic est coordonné par la Directrice Genre du projet et accompagné par un expert en transformation des structures publiques de l'AFD. La feuille de route finale de ce diagnostic devra être présentée en octobre 2024.
- Consolidation du partenariat avec Makutano (150 000€ sur 36 mois) -Un contrat a été signé en novembre 2023 avec la Fondation Makutano pour un montant de 150 000€.



Signature de la convention avec la Fondation Makutano le 14 novembre 2023

La composante 1 se concentre sur :

- (i) L'amélioration des connaissances des acteurs et leur montée en compétences principalement sur les questions de prévention, lutte et prise en charge des VBG dans le parcours de l'entrepreneure et ;
- (ii) L'amélioration des offres de services publics et privés d'appui à l'entrepreneuriat féminin dans les trois zones d'intervention.

Une adhésion et une cohérence entre les interventions des différents acteurs seront recherchées et coordonnées par le projet. L'événement *Level Up*, entre autre, pourra être utilisé comme une plateforme de dialogue à haut niveau afin de faire remonter les blocages institutionnels observés sur le parcours de l'entrepreneure. Lorsque cela sera nécessaire des actions de plaidoyer davantage territorialisées en lien avec les écosystèmes des trois zones d'intervention pourront être mises en place.

En 2024, compte tenu de l'agenda politique chargé, un événement centré autour de l'appui et la formation des femmes entrepreneures sera organisé. Des mises en relation avec la banque Equity pourront être réalisées afin de favoriser l'accès à des crédits avec l'appui de la garantie ARIZ.

C. Composante 2 – Accompagnement technique et financier des femmes entrepreneures dans les 3 territoires ciblés pour améliorer leurs performances et la pérennité de leur projet d'entreprise

- Lancement d'un appel à manifestation d'intention le 8 mars 2023 (annexe 2)
 - l'objectif de cet AMI est de pré-identifier les structures susceptibles d'avoir les compétences et la volonté d'accompagner techniquement et financièrement des femmes entrepreneures dans les trois zones d'intervention du projet. Au total 193 structures ont soumis leurs dossiers. 84 structures ont été retenues dont 55 ont été visitées dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic entrepreneuriat¹.

¹ A noter que certaines structures ont été visitées en amont du diagnostic réalisé en mai-juin 2023.

Tableau 1 – Répartition des structures suite au lancement de l'AMI

	ACCOMPAGNEMENT	FINANCEMENT	ACCOMPAGNEMENT & FINANCEMENT	TOTAL
Structures ayant répondu à l'AMI	133	28	32	193
Structures shortlistées après étude des dossiers	54	16	14	84
Structures visitées dans le cadre du diagnostic	35	12	8	55

- Diagnostic de l'écosystème entrepreneurial en RDC (annexe 3) - ce diagnostic a été réalisé sur la base d'entretiens semi-structurés menés par le Responsable Accompagnement et Financement du projet. L'objectif de ce diagnostic mené auprès de 55 structures d'accompagnement et de financement² était d'appréhender :
 - o L'organisation financière et administrative des structures ;
 - o Les capacités à gérer des fonds de subvention ;
 - o Les offres de services disponibles ;
 - o La compréhension de base et l'intégration des enjeux de genre et E&S/climat et ;
 - o Les besoins d'appuis éventuels dans le cadre de la mise en œuvre d'une action dans le cadre du projet « Pour Elles ».

- Réalisation d'une note sur le cadre juridique de mise en place d'offres de financement – une experte financement a été sélectionnée afin de (i) clarifier le cadre juridique de mise en place d'offres de financement pro-femmes (annexe 4) et (ii) nous guider dans nos discussions avec les structures bancaires dans le cadre de l'appel à propositions du 18 juillet 2023.

Focus sur les résultats de l'étude juridique – analyse succincte

Après étude, il s'avère que les activités de prêt et de collecte d'épargne sont très régulées en RDC. Seules les structures agréées par la Banque Centrale du Congo en RDC ont la capacité d'offrir des services financiers du type « prêt ». Le prêt à taux 0, ainsi que d'autres facilités d'accès à des fonds

² Les échanges avec les structures de Kikwit ont été réalisés à distance du fait de l'impossibilité de se rendre sur place pour des questions de sécurité.

pour le développement d'une entreprise mises en place habituellement par des incubateurs (voucher, avance remboursable, fonds d'amorçage) restent limités voire inexistants conformément à la réglementation en RDC. Parallèlement les organismes bancaires (hormis les COOPEC et les IMF de petites tailles) n'ont pas la possibilité de se conformer aux exigences d'Expertise France concernant la mise en place d'offres de financement pour le développement de l'entrepreneuriat. La mise en place de ces offres avec les fonds d'Expertise France se fait selon le principe de rétrocession de subvention à un tiers. Ce mécanisme autorise la mise en place d'offre de financement alternatifs sous forme (i) de prêts/offres de financement à taux 0, sans frais de dossier et sans garantie (méthodologie prêt d'honneur), (ii) aucun profit réalisé sur l'offre de service financier et (iii) une durabilité limitée du fonds de financement octroyé à la structure. A l'aune de l'ensemble de ces informations, le projet a dressé une stratégie afin de garantir l'adéquation entre les exigences d'Expertise France en termes de conformité et les offres de financement qui seront mises en place (annexe 4). Ce document sera alimenté au gré des propositions faites directement par les structures.

- Lancement du premier appel à propositions du projet pour un montant total de 3M€ (annexe 5) - ce premier appel à propositions destiné à des structures d'accompagnement et de financement dans les 3 villes a été lancé le 18 juillet 2023. Une modification du document a été réalisée le 27 juillet 2023, notamment pour être en conformité avec les exigences d'Expertise France en termes de financement d'entreprises.
Le 16 septembre 2023, à la fin de la date limite de la remise des notes succinctes, une période d'évaluation des projets s'est ouverte pour aboutir le 26 octobre 2023 à l'élaboration d'une shortlist de 32 structures.
La date limite de remise des notes complètes, leur évaluation et l'attribution définitive de l'enveloppe de 3Md'€ de subventions est prévue pour le second trimestre 2024.
- Réalisation de trois séances d'informations sur l'appel à propositions (deux en présentiel à Kinshasa et Bukavu et une à distance à Kikwit) - ces séances ont eu pour objectif de répondre aux interrogations des structures d'accompagnement et de financement qui souhaitent se positionner sur l'appel à propositions. L'ensemble des questions posées ont été répertoriées et diffusées auprès de toutes les structures (annexe 6).
- Réalisation d'un bootcamp de 2 jours et de 4 sessions complémentaires sur le genre et la gestion financière et administrative de projet - les 8 et 9

novembre 2023 un bootcamp avec l'ensemble des structures a été organisé. Une session de sensibilisation sur les enjeux environnementaux et sociaux a également été organisée à cette occasion.



Boot camp à Orange Digital Center les 8 et 9 novembre 2023

La liste provisoire des structures qui recevront cette première enveloppe de 3Md'€ sera discutée lors du Copil.

D. Composante 3 – Promotion et valorisation de l'entrepreneuriat féminin en RDC

- Identification et contractualisation avec une agence de communication pour la création de la charte graphique et des premiers outils de communication du projet notamment le site internet. Le choix de la charte graphique s'est fait de manière participative en tenant compte des avis de l'AFD, PROPARGO, quelques structures d'accompagnement et de financement, et des partenaires. L'ensemble de la charte graphique a été livrée en septembre 2023 (annexe 7). La version finale du site internet est attendue pour Novembre 2023.

Parallèlement un plan de communication du projet a été produit (annexe 8).



Focus sur l'Agence Atalaku

Extrait du site internet - Notre mission est de connecter les marques aux consommateurs en Afrique et dans la diaspora. Pour y parvenir, nous générons un lien émotionnel entre les marques et leurs clientèles, fondé sur les passions de ces derniers. Les valeurs d'Atalaku sont centrées autour de l'excellence africaine, de la culture urbaine, de la créativité sous toutes ses formes, de l'émotion, de l'expérience et du partage.

Extrait de la charte graphique construite par le projet – le logo



E. Difficultés rencontrées et mesures prises pour les surmonter

Difficultés rencontrées	Causes	Effets	Mesures d'atténuation/correctives
Dialogue et contact avec le MGEF	<p>Le partenaire estime ne pas avoir été assez impliqué dans la formulation du projet</p> <p>Changement de Ministre</p>	<p>Retard dans la mise en place du Copil</p> <p>Retard dans la formulation des activités de la composante 1</p> <p>Non implication des bureaux du genre dans les provinces</p> <p>Accessibilité limitée à certaines informations sur les barrières rencontrées par les femmes entrepreneures</p>	Mesures à prendre lors du Copil
Remaniement ministériel	Changement de ministre	Difficultés de dialogue avec les ministères partenaires du projet	Travailler avec l'administration et notamment les secrétariats généraux
Difficultés de mission dans les deux zones d'intervention du projet	Contexte sécuritaire dégradée à l'Est et volatile autour de Kinshasa	<p>Impossibilité d'organisation physique de la séance d'informations à Kikwit</p> <p>Fait craindre des difficultés de supervision des structures d'accompagnement et de financement à Kikwit</p> <p>Impossibilité d'appuyer des entrepreneures situées en zones périurbaines, qui sont des zones agricoles à fort potentiel de développement d'entreprises</p>	<p>Suivi rigoureux de la situation à l'Est</p> <p>Des missions à Kikwit et Bukavu ont été réalisées ce qui permet de lancer le projet dans ces zones</p> <p>Veille de la situation sécuritaire dans les deux zones</p> <p>Centrage des activités dans la ville de Bukavu uniquement</p>

<p>Définition du plan de sensibilisation</p>	<p>Pas de données réelles sur les violences/comportements violents inconscients rencontrés par les femmes entrepreneures dans (i) leur cercle interpersonnel (mari, belle-mère, belle-sœur, etc.) et (ii) leur communauté (église, amis, etc.)</p>	<p>Plan de sensibilisation non défini</p>	<p>La réalisation de l'étude de référence et démarrage des activités qui permettra de cibler les thèmes et messages d'intérêt à diffuser</p> <p>Réalisation d'une étude complémentaire sur les barrières sociocommunautaires que rencontrent les femmes entrepreneures</p>
---	--	---	--

F. Approche partenariale avec d'autres projets

Partenaires/projets	Synergies possibles/envisagées
<p>Projet FPM-ASBL pour le développement d'une finance inclusive – financement AFD</p>	<p>Quatre structures (IMF et Banque commerciale) faisant partie du FPM sont toujours en lice dans l'appel à propositions du projet Pour Elles.</p> <p>Le projet TRANSFORM a mis en place un fond de garantie au niveau du FPM dont peuvent bénéficier les structures membres du FPM et destiné principalement à appuyer des femmes entrepreneures. Ce fond pourrait également bénéficier à des entrepreneures accompagnées par le projet Pour Elles.</p>
<p>Projet RELIEFF/IECD – financement AFD</p>	<p>Pas de synergies identifiées pour le moment. Mais à noter que le projet est porté par l'IECD qui est également en lice dans le cadre de l'appel à propositions. Les synergies viendront d'eux en partie. Un échange a eu lieu avec le REP du projet au sein de l'AFD.</p>
<p>Projet Savane/PSFD – financement AFD</p>	<p>Possibilité d'occupation des locaux du projet PSFD lors des missions de Kikwit</p> <p>Participation des agents du projet PSFD aux formations genre organisées par le projet Pour Elles</p> <p>Synergies terrain à construire avec ALE (AIPD) du projet SAVANE lors de la mise en œuvre des actions par les structures sélectionnées</p>
<p>TRANSFORM</p>	<p>Demande de rendez-vous faite formellement au coordonnateur du projet qui est restée sans réponse</p>

	Rencontre réalisée avec la coordinatrice du projet à Bukavu pour une discussion sur les éventuelles synergies territoriales (partage d'informations sur les entreprises mallettes, participation à des activités communes)
Talents Pluriels/CUSO – financement Suède	Rencontre et échanges organisés avec l'ONG CUSO sur le projet. SODEICO qui est partenaire du projet s'était montré intéressé par le projet Pour Elles. Un lien à faire également sur le travail que l'ONG CUSO réalise avec l'ANADEC depuis plusieurs années.
Ambassade de France	Une des structures bénéficiaires du fond PISCA sur un projet d'insertion professionnelle est en lice dans le cadre de l'appel à propositions du projet Pour Elles. Des liens avec le projet ICE (Initiale Construire Ensemble) pourront être envisagées.
Le Groupe Inter-bailleurs sur le Genre (GIB)	Présentation du projet lors du GIB
Programme Orange Corner – Ambassade des Pays-Bas	Des échanges et partages sont en cours avec Orange Corner qui recherche également des solutions pour la mise en place de services financiers alternatifs du type prêt d'honneur. Une capitalisation des résultats du premier appel à propositions et des offres de services financiers mis en place est à organiser.

De nombreuses synergies avec les entités du Groupe AFD (Proparco, Campus AFD, AFD) sont également en cours, notamment sur les aspects :

- **Formation et renforcement de capacités genre.** Le MOOC de l'AFD a été utilisé pour accélérer la production de la formation des cadres de l'ANADEC ;
- **Travail en lien avec des entités bancaires appuyées par PROPARCO :** Equity BCDC bénéficie d'un fond de garantie mis en place par PROPARCO et qui permet à des femmes et des entreprises du secteur énergie de bénéficier d'offres de prêt sans garantie depuis mars 2023.
- **Travail en collaboration avec les expert.es de l'AFD** sur les aspects environnementaux et sociaux ainsi que sur les aspects climat.

G. Modification introduites en cours de mise en œuvre

Installation du projet et montage :

Une revue du dispositif RH a été réalisée en début de projet afin d'intégrer les modifications suivantes :

- Modification du poste de directrice technique au profit d'un poste de directeur.trice genre à long terme avec pour missions principales (i) le pilotage de la composante 1 et (ii) un appui transversale aux composantes 2 et 3 notamment sur l'intégration du genre ;
- L'ajout d'un poste terrain à Kinshasa sur le suivi des actions des bénéficiaires de subventions ;
- L'ajout d'un poste de chargé.e suivi-évaluation au dispositif RH à temps plein ;
- L'ajout d'un poste assistant.e projet et ;
- L'ajout d'un poste de volontaire international à recruter à compter de septembre 2024.

Après le diagnostic de l'écosystème entrepreneurial et un échange avec des projets similaires au projet menés par Expertise France, il s'avère que le dispositif actuel de gestion des subventions sur le projet semble sous-évalué. Il paraît primordial de créer une fonction de suivi des subventions sur le projet, avec des agents terrain en capacité d'appuyer les structures bénéficiaires de subvention dans (i) le reporting financier, (ii) la revue des pièces administratives et financières de manière mensuelle, (iii) le suivi et le respect des clauses des contrats de subventions et (iv) l'appui au RAF CAM dans la préparation des audits et versements à réaliser.

Le RAF CAM en lien avec la Cheffe de projet reste l'unique validateur et responsable du reporting financier et des versements.

Le Responsable Accompagnement et Financement avec l'appui de la Directrice genre pourront ainsi se concentrer sur le suivi et le renforcement de capacités techniques des bénéficiaires de subventions sur les aspects genre et de méthodologie d'accompagnement et de financement.

Des échanges sont en cours avec la CAM et des projets similaires menés notamment en Tunisie afin de capitaliser et modéliser au mieux ces fonctions. La répartition des tâches et des responsabilités seront consignés dans le manuel de procédures opérationnelles du projet, qui sera validé par ANO de l'AFD.

Gouvernance du projet :

Compte tenu des défis de collaboration avec le MGEF, la conseillère spéciale du Chef de l'Etat / Jeunesse et Lutte contre les Violences faites à la Femme s'est montrée volontaire à intégrer le comité de pilotage du projet à la demande du bailleur. En effet, le Genre constitue un des socles majeurs de ce projet et l'absence d'institutions congolaises dédiées spécifiquement au Genre serait un obstacle.

Composante 1 :

Compte tenu des difficultés de collaboration avec le MGEF, le projet s'est concentré sur la préparation des activités d'intégration du genre au sein de l'ANADEC. Une note décrivant les difficultés rencontrées avec le MGEF a été transmise à l'AFD. Les décisions à prendre pour la suite du projet seront discutées lors du premier Copil.

Composante 2 et 3 :

Le diagnostic de l'écosystème entrepreneurial réalisé par le projet a permis de mettre en lumière les points suivants :

- **Profil des structures :**

- Des structures spécialisées dans l'accompagnement et le financement d'entreprises, qu'elles soient portées par des hommes ou des femmes de tous profils (micro, PME, grande entreprise). Ce sont principalement des structures privées (type incubateur, bureau d'étude, banque commerciale) qui ont pour missions principales d'aider l'entrepreneur.e à développer son entreprise grâce à des appuis techniques et/ou financier ;
- Des structures sociales qui réalisent des missions d'insertion par l'activité économique et/ou l'auto-emploi. Elles travaillent avec des publics vulnérables, des personnes en fin de formation professionnelle sur la création d'activités génératrices de revenus et ;
- Des structures du type « réseaux de femmes » et associations d'entraide, spécifiquement dédiées à la cause féminine qui œuvrent dans la sensibilisation, le plaidoyer auprès de la communauté et le traitement des VBG. Ces structures réalisent des missions d'appui à la création d'activités génératrices de revenus et/ou de subsistance et de mise en réseau d'AVEC en marge de leurs activités de sensibilisation. Ces structures présentent des budgets moins conséquents (entre 1000 et 50

000\$ pour les plus structurées) ainsi qu'un besoin d'appui renforcé dans le suivi financier de leur action.

L'ensemble de ces structures peuvent être pertinentes dans le cadre du projet « Pour Elles » à condition de bien calibrer (i) leurs approches méthodologiques et interventions dans le cadre du projet, (ii) nos exigences techniques et (iii) les montants qu'elles reçoivent. Ces trois éléments doivent être en adéquation avec leurs domaines d'expertise et leurs capacités organisationnelles.

o **Connaissances des structures sur les questions de genre :**

- Le niveau d'intégration des questions de genre dans les méthodologies d'accompagnement et de financement reste relativement faible au sein de l'écosystème entrepreneurial congolais. Très peu de structures semblent avoir des compétences sur questions.

Ainsi le projet propose les orientations suivantes :

- (i) Lancer deux appels à projets spécifiquement pour les accompagnements techniques et financiers auprès des femmes entrepreneures avec des montants plus conséquents mais spécifiquement dédiés à des structures de type incubateurs, ONG spécialisées dans l'entrepreneuriat (entre 50 et 800K€). Ces structures devront proposer des mécanismes internes de prévention des risques de VBG (yc économique) /harcèlement et elles recevront obligatoirement avant le démarrage des activités des formations sur (i) la posture du coach.es à l'entrepreneuriat auprès des femmes et les VBG et (ii) le genre et l'entrepreneuriat.
- (ii) Lancer un appel à proposition spécifique pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de plaidoyer. Cet appel à projet proposera des enveloppes plus réduites (5 à 50K€). Les structures bénéficieraient d'un appui renforcé sur les questions de gestion de fonds. Au cours du 1^{er} trimestre 2024, le projet identifiera des thèmes/sujets clés pour (i) résoudre des problématiques territoriales rencontrées par les femmes entrepreneures, (ii) sensibiliser l'entourage des femmes sur les VBG/harcèlement, les textes de lois favorables à l'entrepreneuriat féminin, et autres postures violentes/stéréotypes qui entravent un parcours d'entrepreneuriat et (iii) la mise en place d'initiatives de type

« féministe » qu'elles soient sociales et/ou culturelles favorisant et valorisant l'entrepreneuriat des femmes dans les trois zones d'intervention. La production du cahier des charges de cet appel à proposition se fera de manière collégiale avec l'ensemble des acteurs pré-identifiés. Une étude complémentaire pourra être menée en amont afin de véritablement comprendre les freins, comportements violents et stéréotypes rencontrés par les femmes entrepreneures qui émanent de leurs environnements interpersonnels et qui freinent un parcours d'entrepreneuriat féminin. La vulgarisation de cette étude est une action de sensibilisation en soi.

- (iii) Fournir des appuis techniques continus aux structures privées sur une meilleure prise en compte des enjeux de genre dans le continuum accompagnement et financement.

De manière générale, le projet s'inscrit dans le cadre de « l'apprentissage par la pratique » voire même « la transformation par la pratique » ; au niveau des offres de services mais surtout au niveau des comportements des acteurs de l'écosystème privé et public.

Ainsi l'ensemble des activités de sensibilisation et d'assistance technique auprès des structures d'accompagnement et de financement seront déployées en tenant compte des réalités rencontrées par les structures qui seront sélectionnées ainsi que les femmes entrepreneures, des remontées d'informations sur suivi-évaluation (yc compris mécanisme de gestion des plaintes) et des compétences réelles des acteurs sur le projet. La logique de transformation de ces structures justifie une posture de proximité avec les acteurs, une réelle compréhension de leurs besoins, un appui technique continu notamment sur les questions de préventions des violences dans le parcours d'entrepreneure et une exigence progressive de la part du projet sur la compréhension et l'intégration des logiques de genre dans les méthodologies d'intervention.

3. Mise en œuvre du plan de communication et de visibilité

- Plan de communication :

Un plan de communication du projet a été produit (Annexe 8). Ce plan présente les principaux axes et activités de communication du projet. Une

distinction entre les activités de (i) communication/valorisation, (ii) événementiel, (iii) sensibilisation et (iv) plaidoyer est disponible dans ce document.

Ce plan de communication sera mis à jour annuellement par le responsable communication et sensibilisation.

- Création des outils de communication projet :

Le projet a collaboré avec l'agence de communication ATALAKU afin de :

- Créer la charte graphique et une boîte à outils de communication à l'externe du projet « Pour Elles » ;
- Produire les premiers outils de communication et notamment le site internet du projet et ;
- Appuyer le projet dans la formulation de son plan de communication à travers la recherche d'informations.

L'ensemble des outils de communication respectent le guide de communication de l'AFD. Le logo du gouvernement congolais a également été apposé sur l'ensemble de ces outils.

L'ensemble de ces éléments ont été élaborés et livrés. Le site internet est en cours de finalisation. Il est prévu que la communication du projet soit lancée officiellement après le premier comité de pilotage du projet.

4. Etat du suivi-évaluation (annexe 9)

- Le cabinet Red Mangrove Development Advisor (RMDA) a été sélectionné afin de (i) compléter le diagnostic de l'écosystème entrepreneurial réalisé par le cabinet PWC et l'équipe projet en se focalisant notamment sur les besoins et les profils des femmes entrepreneures, (ii) revoir la théorie du changement, le cadre logique du projet et proposer un cadre de suivi-évaluation et (iii) mener une première étude de référence sur la cohorte d'entrepreneures identifiées dans le cadre du projet.

- Le cabinet a démarré sa prestation au 3^e trimestre 2023. Une note de cadrage (annexe 10) a été validée suite à plusieurs échanges avec le cabinet. La prestation prendra fin au T4 2024. Un atelier de validation de la théorie du changement (TOC) avec les acteurs pré-identifiés pour fournir les appuis aux femmes entrepreneures est prévu à cet effet. Le cabinet a d'ores

et déjà produit un document permettant de mieux apprécier le profil des femmes entrepreneures en fonction des territoires (annexe 10).

- En terme de redevabilité, le projet Pour Elles peut présenter les résultats suivants :

Indicateurs	Année cible	Résultats
Nombre de structures d'accompagnement et de financement d'entreprises ayant bénéficié d'une ou plusieurs sensibilisations (genre, enjeux sociaux et environnementaux)	2023	31
Nombre d'Agence nationale d'entrepreneuriat congolais (ANADEC) bénéficiant d'un renforcement de capacités en matière de genre	2023	1
Nombre de membres du personnel de l'ANADEC ayant reçu une formation en genre - femmes	2023	58
Nombre de membres du personnel de l'ANADEC ayant reçu une formation en genre - hommes	2023	102
Nombre de membres du personnel des structures d'accompagnement des entreprises sensibilisés aux enjeux sociaux et environnementaux - femmes	2023	14
Nombre de membres du personnel des structures d'accompagnement des entreprises sensibilisés aux enjeux sociaux et environnementaux - hommes	2023	17
Nombre de membres du personnel des structures d'accompagnement des entreprises sensibilisés au genre - femmes	2023	14
Nombre de membres du personnel des structures d'accompagnement des entreprises sensibilisés au genre - hommes	2023	17

Ces indicateurs seront valorisés dans la communication du projet.

5. Etat du CGES et du PEES/climat

Un expert E&S/climat a été recruté en juillet 2023. Une première séance de cadrage a eu lieu et les missions du quatrième trimestre 2023 lui ont été assignées, notamment :

- L'actualisation du PEES et la conception d'un Système de Gestion Environnementale et Social (SGES) :
 - o Des risques complémentaires ont été identifiés et des mesures de prévention devront être prises dans le cadre du PEES. De manière non exhaustive, ont ainsi pu être identifiés les risques suivants :
 - Des risques de conflit ethnique en cas de sélection trop restrictive des structures d'accompagnement ;
 - Des risques de violences basées sur le genre (VBG) ; et
 - Des risques de financement et d'accompagnement d'activités polluantes ou favorisant le travail des enfants.

Concernant les risques de VBG/harcèlement, un mécanisme spécifique de remontée des plaintes et de prise en charge des survivantes sera mis en place et intégré au mécanisme de suivi-évaluation.

- Des mesures d'incitation à la mise en place d'actions sensibles à l'environnement et au climat e seront mises en place. A ce jour ont ainsi été identifiées :
 - Organisation de sessions de sensibilisation auprès des structures d'accompagnement et de financement sur des méthodes/solutions respectueuses de l'environnement et/ou fondées sur la nature (*par exemple : agroécologie, gestion des déchets, utilisation de l'énergie renouvelable pour les activités productives*). Ces sensibilisations pourront se faire en fonction des thématiques de spécialisation des acteurs, des zones d'intervention, du type d'entrepreneures ciblées par l'action.
- Un travail sur l'intégration de la vision E&S/climat dans la chaîne d'accompagnement et de financement des entrepreneures et notamment dans leur sélection à travers :
 - Une définition simplifiée, locale et diffusable de l'entreprise présentant un « co-bénéfice climat » ;
 - Une liste d'exclusion d'activités polluantes simplifiée ; et
 - Une méthodologie de *scoring* positif/d'incitation à la sélection d'entreprises présentant un « co-bénéfice climat ».

Dans ce plan, seront intégrées des actions spécifiques liées à la gestion des risques sociaux dont les VBG. Ainsi l'un des engagements phares du projet est la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes et des feedbacks permettant (i) de faire remonter les éventuels violences rencontrées par les femmes (ii) de leurs donner les moyens d'être prises en charge à travers les dispositifs en place par l'UNDFAP dans chaque ville.

6. Rapport financier du projet

Les dépenses réalisées au cours de l'année 2023 période sont égales à **939 091€**. Il s'agit principalement de dépenses liées à (i) l'équipe projet et le financement des fonctions supports, (ii) au lancement de l'appel à propositions et (iii) à la production de la charte graphique et des premiers supports de communication du projet.

7. Plan de travail pour l'année 2024 (annexe II)

Le plan d'actions de 2024 se concentre principalement sur :

Composante 1:

- Réalisation du diagnostic institutionnel et genre de l'ANADEC et d'une feuille de route de transformation ;
- Organisation de l'évènement Level Up avec Makutano orienté vers l'appui à l'identification de femmes entrepreneures et la présentation d'offres de structures d'accompagnement et de financement ;
- Formation sur le genre/prévention des VBG et harcèlement pour des structures d'accompagnement & de financement ;
- Mise en place du mécanisme de gestion des plaintes et des espaces sûrs en lien avec les structures d'accompagnement & de financement identifiées et ;
- Visite d'échange d'une délégation de l'ANADEC et du MEPME lors de l'évènement BIG organisé par BIP pour rencontrer des structures similaires et discuter la feuille de route de transformation avec d'autres structures similaires.

Composante 2:

- Sélection des structures d'accompagnement & de financement
- Démarrage des activités d'identification des entrepreneures et entrée en accompagnement des premières femmes entrepreneures
- Sensibilisation des structures aux enjeux E&S/climat & à la prévention des risques de harcèlement & VBG

Composante 3:

Concernant la visibilité du projet :

- Lancement de la communication du projet et valorisation des activités de 2023 et celles en cours ;
- Identification & recrutement d'une radio (avec relais radio communautaire dans les trois zones d'intervention) et/ou un média partenaire pour la valorisation des activités du projet & la diffusion de messages de sensibilisation sur l'entrepreneuriat des femmes

Concernant le suivi-évaluation :

- TOC+ cadre logique et manuel SERA finalisé
- Etude de référence sur la base des premières femmes accompagnées permet également d'appuyer la méthodologie auprès des structures pour le suivi-évaluation

Concernant les aspects de sensibilisation :

- En parallèle et en complément de l'étude de référence lancement d'une étude orientée anthropologie/sociologie pour identification des freins et barrières sociocommunitaires à l'entrepreneuriat. L'objectif de cette étude est de questionner :
 - Les études et expériences réalisées en RDC en terme de sensibilisation et d'appréciation de la compréhension des femmes de leurs droits en tant que citoyenne et entrepreneure (notamment l'étude CAP réalisée par ONU FEMMES dans le cadre du projet PADPME) ;
 - Le rôle et la place de la femme dans les 3 zones d'intervention du projet ;
 - La construction des stéréotypes de genre autour de la femme entrepreneure existants en fonction des d'interventions zones
 - Questionner la confiance en soi des femmes et ses déterminants
 - Le rôle de l'entourage et notamment de la belle famille, du mari et de la communauté religieuse dans la réussite ou non d'un parcours d'entrepreneure et ;
 - Les différents leviers de sensibilisation/communication (messages, acteurs & canaux les plus impactant) pouvant permettre de favoriser l'entrepreneuriat des femmes et l'implication de leur entourage dans ce parcours

Le tableau ci-après synthétise l'ensemble des événements phares de l'année 2024 :

Activités	Périodes
Lancement + Premier Copil	mars-24
Level Up/Makutano	mars-24
Lancements provinciaux & formation gestion admin & financière (guide gestion des subventions)	avr-24
Atelier TOC (RMDA)	mai-24
Formation genre des structures d'acc & de financement + sensibilisation aux enjeux E&S/climat	juin-juillet 2024
Démarrage des accompagnements & financement des femmes	sept-24
Etude de référence	sept-24
Comité de suivi provinciaux	nov-déc-24

9. Annexes

1. Note méthodologique proposée par la Fondation Makutano
2. Appel à manifestation d'intention
3. Diagnostic de l'écosystème entrepreneurial en RDC – 2023
4. Note sur le cadre juridique de mise en place d'offres de financement en RDC
5. Premier appel à propositions du projet
6. FAQ de l'appel à proposition n°1
7. Charte graphique du projet
8. Plan de communication
9. Note de cadrage pour la mise en place du cadre de suivi-évaluation du projet
10. Document de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, notamment sur le profil des femmes entrepreneures – RMDA
11. Plan de travail 2024